

ATALANTE et les opérations au large de la Somalie

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE S'EST FELICITE DES PREMIERS SUCCES TANGIBLES ENREGISTRES DANS LA LUTTE CONTRE LA PIRATERIE ET A SOUHAITE QUE LA MOBILISATION INTERNATIONALE S'ACCROISSE ENCORE POUR ERADIQUER CE FLEAU DU GOLFE D'ADEN ET DES COTES SOMALIENNES. (COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU 4 JANVIER 2009)

LES OPERATIONS AU LARGE DU PUNTLAND

Engagée au nord de l'Océan Indien dans le cadre de l'opération ATALANTE, la marine nationale a intercepté, les 1^{er} et 4 janvier, cinq embarcations pirates qui tentaient de s'en prendre à des bâtiments de commerce.

La première action a été réalisée par l'avis *Premier Maître L'Her* qui, le 1^{er} janvier, a capté un appel de détresse du *S. Venus*, un cargo panaméen poursuivi par deux embarcations de pirates. L'arrivée de l'avis les a fait fuir mais ils ont procédé à une nouvelle attaque au cours de l'après-midi. Le *Premier Maître L'Her* est finalement parvenu à prendre le contrôle des deux embarcations. Huit pirates ont été arrêtés et de nombreuses armes et munitions ainsi que tout le matériel nécessaire à un abordage, ont été saisis.

La seconde action a été conduite le 4 janvier par la frégate *Jean de Vienne*. Alors que celle-ci patrouillait dans le golfe d'Aden, elle a reçu un appel de détresse en provenance du cargo croate *Donat*. La frégate a mis fin à une tentative d'abordage et intercepté deux vedettes avec dix pirates, des armes, un lance-roquettes et une échelle d'abordage.

Un peu plus tard, c'est un nouvel appel de détresse, cette fois-ci en provenance du cargo panaméen *Vulturnus*, qui dérouta la frégate. Avec le concours d'un avion de patrouille maritime espagnol, une troisième embarcation est arrêtée. Neuf pirates sont appréhendés et de nombreuses armes saisies.

Les dix-neuf pirates ont été remis aux autorités somaliennes.

L'OPERATION ATALANTE

Les ministres européens de la défense ont autorisé, le 10 novembre 2008, le lancement d'une opération navale conduite dans le cadre de la PESD, qui a effectivement débuté le 8 décembre 2008 sous le nom d'« EU NAVFOR ATALANTA ».



La France a été précurseur dans le processus qui a permis la mise en place de cette opération. Elle avait en effet lancé, depuis novembre 2007, un programme de protection des bâtiments du programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU. Les récentes affaires du *Ponant* et du *Carré d'As* - les deux voiliers pris en otage au large de la Somalie et libérés par la marine nationale - ont été moteurs dans le processus d'élaboration et de vote des résolutions de l'ONU qui ont ainsi légitimé l'opération ATALANTE.

Dans le cadre de cette mission, il y a actuellement sur zone quatre frégates des marines française, britannique, allemande et grecque, et un avion de patrouille maritime espagnol. La force navale est commandée par un contre-amiral grec. La Suède, les Pays-bas et le Portugal se sont également engagés à participer à cette mission.